

EXPOSITION « CHEVALIERS »

Du 19 octobre 2024 au 20 avril 2025

Pistes d'exploitation au lycée général et technologique

Projet EAC/ HDA

Parcours pluridisciplinaire à envisager :

- La **FIGURE DU CHEVALIER** du Moyen-Âge à aujourd'hui : de l'idéal individuel et militaire à l'idéal républicain
- Le Moyen-Âge : une **période idéalisée** dans les Arts au 19^{ème} siècle (littérature, architecture, musique ... courants néogothiques, romantique, *Arts and crafts*, préraphaélites, régionalistes, symboliste ...)
- Le Moyen-Âge : **stéréotypes et représentations** dans les productions culturelles actuelles (BD, séries, cinéma, jeux vidéo)

Voir sommaire de l'ouvrage de Martin Aurell, *Dix Idées reçues sur le Moyen-Âge*, Champs Flammarion, 2024

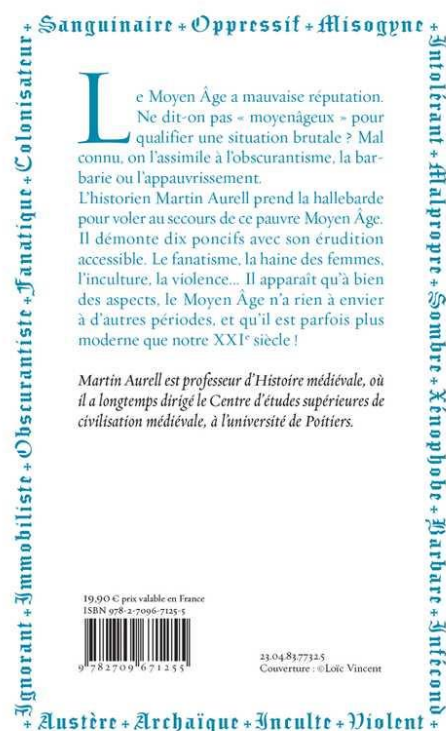
HISTOIRE SECONDE

Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre
 Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Travail sur les **liens entre guerre et construction de l'Etat moderne**

... Vers la spécialité HGGSP

Voir : <https://clio-cr.clionautes.org/le-roi-de-guerre-essai-sur-la-souverainete-dans-la-france-du-grand-siecle.html>



Documents annexes



Portrait de Charles Quint d'Espagne

Émile Zola, 1898 - 1904
Vers 1600
Huile sur toile



Portrait de Philippe IV d'Espagne (?)

Émile Zola, 1898 - 1904
Vers 1630
Huile sur toile

L'identification certaine de ce portrait s'avère particulièrement difficile, en raison de la forte ressemblance qui liait le roi Philippe IV (Valladolid, 1605 - Madrid, 1665) - dont on ne connaît pas d'autre portrait de ce type - et son jeune frère Charles, infant d'Espagne (Madrid, 1607-1632). L'armure, qui est celle d'un personnage de haut rang, le bâton de commandement, le collier de l'ordre de la Toison d'or et les traits physiques caractéristiques des Habsbourg (tête petite, menton proéminent et nez droit) permettent cependant de rattacher le tableau à la maison régnante d'Espagne. Ce portrait est certainement postérieur à 1623, alors que plusieurs lois destinées à limiter les frais d'habillement étaient promulguées, favorisant l'abandon des encombrantes fraises au profit des gollies (« gollies »), coté espagnols rigides aux angles arrondis; au vu de l'iconographie des portraits connus de l'empereur espagnol, cette œuvre peut être datée vers 1630. Le tableau représente le modèle en pied, vêtu d'une armure somptueuse gravée et dorée, ceint d'une écharpe de général cramoisi bordée d'or, qui met en valeur les responsabilités militaires du souverain.



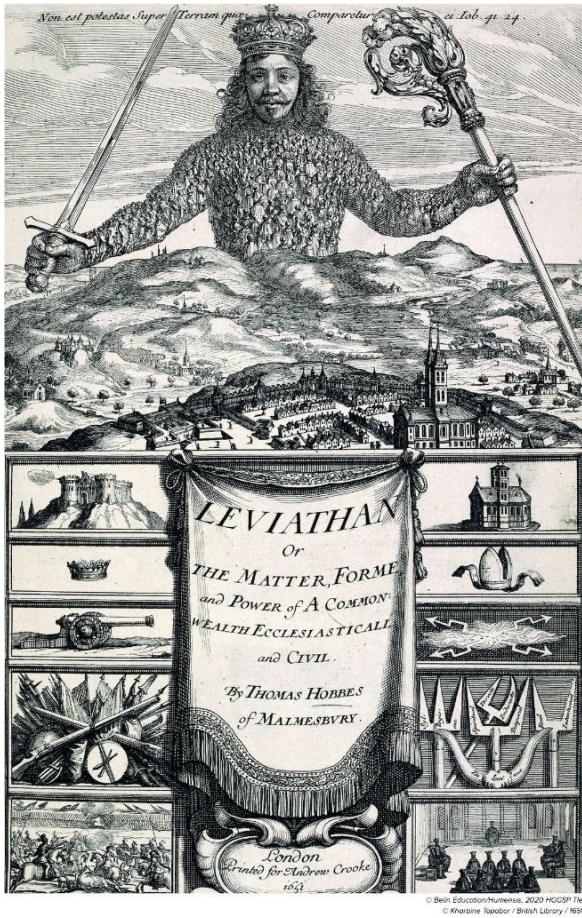
Portrait de Henri IV (1553-1610), roi de France, en armure, 1600 / 1625 Pourbus, Frans II, musée du Louvre



Louis XIV à cheval couronné par la Victoire, devant Namur, Pierre Mignard (1612-1695), Château de Versailles

Une paix armée

Les rois et les personnes qui possèdent l'autorité souveraine, à cause de leur indépendance, se jalouent de façon permanente et sont dans l'état et la position des gladiateurs, ayant leurs armes pointées, les yeux de chacun fixés sur l'autre, c'est-à-dire avec leurs forts, leurs garnisons, leurs canons aux frontières de leurs royaumes et leurs espions à demeure chez les voisins, ce qui est une attitude de guerre.



Thomas Hobbes, *Le Léviathan*, 1651.

Dans l'Europe post-westphalienne, la paix doit servir à préparer la future guerre. Ainsi, sous Louis XIV (1661-1715), de nombreuses réformes visent à développer l'armée et à mieux protéger le territoire, menées par Louvois (ministre de la Guerre) et Vauban (ingénieur et architecte militaire).

Dès le début de son règne personnel, Louis XIV réforma fondamentalement les institutions militaires françaises de manière à mieux les contrôler et à augmenter l'efficacité de son armée. Les réformes initiées par Louvois inclurent la soumission des gouverneurs de places fortes et des commandants d'armée et la fin des pillages perpétrés par ses troupes à l'intérieur du pays. Il augmenta également dans de grandes proportions la taille de l'armée en temps de paix et en temps de guerre.

Lynn John, Sanconie Maïca, « L'évolution de l'armée du roi, 1659-1672 », *Histoire, économie et société*, 2000.

➤ La naissance de l'État westphalien

Désormais le souverain d'un État est lié à un territoire et à une population dont il assure la sécurité et garantit les droits. En effet, les États signataires des traités de Westphalie se reconnaissent mutuellement des frontières précises et inviolables qui délimitent le champ de la souveraineté. [...] L'État, tel qu'il est défini dans le système westphalien, exerce tout d'abord sa souveraineté sur la population à l'intérieur des frontières, à laquelle il garantit la sécurité grâce à ce que le sociologue allemand Max Weber appellera « le monopole de la violence physique légitime ». Mais il doit aussi sécuriser ses frontières vis-à-vis de l'extérieur et des autres États. L'État devient donc l'acteur géopolitique majeur par sa faculté – sa puissance – à mobiliser les ressources à l'intérieur de ses frontières (lever les impôts, organiser les productions, préparer une armée) ainsi qu'à les utiliser à l'extérieur (déploiement d'un réseau d'ambassades, conduite de la guerre). [...] Malgré les espoirs des promoteurs des traités de Westphalie, dont le juriste Grotius, la stabilisation des frontières étatiques en Europe n'a pas du tout pacifié les relations désormais internationales entre différentes puissances continentales. Les États westphaliens, qui se transforment progressivement en États-nations par l'identification d'un peuple à un territoire et à un souverain, sont guidés par leur appétit de puissance. [...] Les frontières deviennent l'enjeu majeur des conflits et les nouveaux tracés sont déterminés par les traités de paix, l'élargissement du territoire devenant le symbole de l'affirmation de sa puissance. Cette nouvelle règle du jeu entre les États-nations, que le philosophe français Raymond Aron* théorise par sa fameuse maxime sur les relations internationales à « l'ombre de la guerre », appelle impérativement un système de partage [et d'équilibre] de la puissance [...]. »

Vincent Adoumié (dir.), *Géopolitique du monde contemporain*, Hachette supérieur, 2014.

TERMINALE HGGSP

A proposer à l'investigation des élèves, éventuellement en vue de la préparation au Grand Oral

Thème 2 : Guerre et Paix depuis le 17^{ème} siècle

- L'art de la guerre au Moyen-Âge à travers quelques grands traités (*Livre des faits d'armes et de chevalerie*, Christine de Pizan, 1410, ... *Livre des tournois du roi René*, René d'Anjou, 1430)
- Femmes et guerre au Moyen-Âge
- La Guerre de Trente Ans (1618-1648), un moment fondateur des relations européennes



Bataille de Fleurus,
1622

- L'entrepreneur de guerre de la Renaissance à aujourd'hui (des *condottiere* aux SMP)

Thème 4 : Patrimoine

- Le collectionnisme au 19^{ème} siècle (Stibbert, Florence, Dobrée, Nantes)
- Le « médiévalisme » au 19^{ème} siècle (architecture néo-gothique, restaurations de Viollet-le-Duc, littérature, peinture, musique ...)
- La collection Stibbert, une collection emblématique de l'émergence du souci patrimonial en Europe
- Moyen-Âge au 19^{ème} en France : usages politiques et sociaux sous la III^{ème} République
- Moyen-Âge et nationalisme du 19^{ème} siècle à nos jours (Charles Martel, Jeanne d'Arc)

Thème 6 : Connaissance

- Christine de Pizan et l'éducation des femmes